



La Fabrique des Politiques Jeunesse

Lettre janvier, février, mars 2021 n°34, 35 et 36

Commission d'enquête de l'Assemblée nationale pour mesurer et prévenir les effets de la crise du covid-19 sur les enfants et la jeunesse,

Les jeunes ne sont pas épargnés par le virus. Ils subissent très fortement la précarisation économique, l'isolement et une série de ruptures scolaires, affectives, psychologiques.

Les constats relevés par la commission d'enquête sont alarmants : plus de 50 % des jeunes sont inquiets sur leur santé mentale; 30 % des jeunes ont renoncé à l'accès aux soins pendant le Covid-19 faute de moyens; 700 000 jeunes vont faire leur entrée sur le marché du travail; ils vont rejoindre les 600 000 jeunes déjà au chômage en France. C'est le plus fort contingent en Europe : 21,2 % des jeunes de 18 à 25 ans sont au chômage en France; 38 % de jeunes travaillent dans le cadre d'un contrat précaire, soit sans contrat, en CDD ou en auto-entrepreneuriat; un jeune sur six a arrêté ses études après la crise; 43 % des non-diplômés n'ont pas accès à internet; 38 % de jeunes travaillent dans le cadre d'un contrat précaire, soit sans contrat, en CDD ou en auto-entrepreneuriat. Après plusieurs mois de travaux, 80 propositions concluent ce rapport présenté le 16 décembre 2020.

Le rapport

« Territoires éducatifs ruraux » Présentation du dispositif par le ministère de l'Éducation nationale

Pourquoi le programme d'expérimentation « Territoires éducatifs ruraux » ?

L'École rurale se caractérise par **une bonne performance scolaire des élèves**, au moins jusqu'à la fin du collège. Pourtant leur ambition scolaire et d'orientation est plus faible qu'en milieu urbain ou périurbain.

Les écarts observés s'expliquent notamment par l'éloignement de l'offre de formation et des opportunités de poursuite d'études ou d'emplois qui rendent plus difficiles l'accès à l'information sur l'orientation. Cela tend à décourager les ambitions scolaires et professionnelles des élèves ruraux.

Le programme Territoires éducatifs ruraux vise à renforcer les prises en charge pédagogiques et éducatives des enfants et des jeunes, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Il s'agit de trouver pour chacun des solutions appuyées sur une stratégie adaptée aux territoires, accompagnée par le ministère de l'Éducation nationale, de

la Jeunesse et des Sports.

Le saviez-vous ?

- Un élève sur 5 réside dans un territoire éducatif rural
- 10 millions de jeunes français de moins de 20 ans grandissent dans les zones rurales et les villes de 2 000 à 25 000 habitants.

Où se trouvent ces territoires éducatifs ruraux ?

Le programme se déploie dans 23 territoires pilotes qui ont été identifiés par les autorités académiques de :

- Normandie
- Amiens
- Nancy-Metz

Chaque Territoire éducatif rural repose sur un réseau constitué d'au moins un collège et de ses écoles de rattachement.

Le périmètre géographique des Territoires éducatifs ruraux est envisagé à l'échelle d'un bassin de vie et peut rayonner au-delà des collectivités d'implantation des écoles, collèges et éventuels lycéens identifiés par les recteurs.

Des réponses sur mesure

Les dispositifs et actions identifiés par les alliances éducatives locales pourront être de différents ordres. Une coloration thématique pourra être donnée aux projets en fonction des caractéristiques, problématiques et ambitions spécifiques du territoire. Les projets s'appuieront en priorité sur des dispositifs existants dans différents domaines d'intervention :

- Persévérance scolaire
- Orientation
- Arts et culture
- Sport
- Développement durable
- International
- Médico-social
- Numérique

Plus d'infos

Les familles à l'épreuve de la crise sanitaire. Étude sur le moral des familles

La crise sanitaire actuelle a bouleversé la vie quotidienne de toutes les familles. Après deux confinements, une enquête du ministère des Solidarités et de la Santé a mesuré le pouls de ces nouvelles réalités familiales pour mieux comprendre leurs préoccupations et mieux évaluer leurs besoins. Comment les familles françaises se sont-

elles réinventées à l'heure des vies confinées ? La crise a-t-elle fragilisé ou renforcé les liens intergénérationnels ?

Synthèse des résultats :

Trois sentiments dominent l'année 2020 pour les familles :

- Le doute (67% ressentent plus d'incompréhension que d'habitude)
- La tristesse (65% des Français)
- La fatigue (62% des Français)

Pourtant le premier confinement a été l'occasion de renouer des liens avec sa famille proche qu'un quotidien avait altérée et a permis de réinventer les relations familiales.

Près d'un Français sur deux (48%) a indiqué avoir mis à profit cette période pour développer une meilleure écoute de ses proches (dans la famille).

Plus d'un Français sur quatre a estimé que ses relations avec ses enfants au sein du foyer se sont améliorées. Ça s'explique notamment par les dispositifs de chômage partiel qui leur ont permis pour la première fois de passer plus de temps - et du temps qualitatif - ensemble.

Beaucoup de parents disent avoir ralenti leur rythme habituel, pris plus de temps pour s'occuper de leurs enfants, jouer avec eux pour les plus petits et dialoguer avec les plus grands.

En revanche, 55% des parents ont indiqué avoir rencontré des difficultés sur la gestion du temps d'écran, difficultés qui certes pré-existaient au confinement (28%), mais qui ont largement été exacerbées durant cette période (52%).

Les familles, toutes générations confondues, peinent à se projeter dans l'avenir. Le sondage a révélé des familles pessimistes, voire désespérées face à un avenir qui est devenu, à leurs yeux, une source d'inquiétude. Et des grands-parents qui ont peur de rater des moments clés avec les enfants et les petits enfants.

L'étude publiée le 22.11.2020

Le temps périscolaire et les contraintes professionnelles des parents

Les parents qui travaillent doivent s'organiser pour assurer la prise en charge de leurs enfants avant l'école, le midi, à la sortie des cours ou encore le mercredi. C'est d'autant plus nécessaire que les enfants sont jeunes. Ainsi, sept élèves de maternelle ou de primaire sur dix déjeunent à la cantine lorsque leurs deux parents travaillent, contre un peu plus d'un tiers lorsqu'au moins un des

parents ne travaille pas. La plupart vont à l'école et rentrent chez eux avec leurs parents. Lorsque les deux parents travaillent à temps complet, près d'un élève de primaire sur deux ne les retrouve pas directement après la journée de classe, et quatre sur dix ne les voient ni l'un ni l'autre le mercredi en journée. La grande majorité des collégiens déjeunent à la cantine, se rendent au collège et rentrent chez eux seuls. Une fois rentrés, 16 % d'entre eux sont seuls.

Insee Première, no 1370, paru le 29/09/2020

📄 La publication

À trois ans et demi, les enfants d'origine modeste utilisent moins les dispositifs péri et surtout extrascolaires

Rares sont les enfants n'allant pas à l'école maternelle à 3 ans et demi, mais tous n'en font pas la même expérience, puisque le temps passé avec l'enseignant ne représente qu'une partie de la journée en dehors du domicile.

Les activités « non scolaires » amplifient le temps passé en collectivité par les enfants, qu'il s'agisse de la cantine, du centre de loisirs ou encore des pratiques physiques ou d'éveil artistique le mercredi ou le week-end. Un grand nombre d'enfants fréquente précocement au moins l'un de ces services : **la moitié des enfants âgés de 3 ans et demi mange tous les jours à la cantine, un quart fréquente quotidiennement le centre de loisirs, un tiers pratique une activité périscolaire le mercredi après-midi ou extrascolaire en club, en association ou ailleurs.** Les enfants de milieu populaire ou ceux dont l'un des parents est sans emploi y vont moins. **Dans les 20 % de familles les plus modestes, un quart des enfants ne va à l'école que le matin. Leur journée est moins nourrie par cette forme de socialisation.**

L'accès quotidien des enfants à la cantine et au centre de loisirs présente peu de disparités territoriales, à l'exception des grandes agglomérations. **En revanche, les enfants vivant en dehors des unités urbaines ont 20 % à 40 % moins de chances de pratiquer une activité extrascolaire en semaine que ceux habitant dans une unité urbaine hors agglomération parisienne.** L'apprentissage d'une activité spécifique dans un club ou une association est socialement assez inégalitaire, car plutôt lié à des attentes éducatives propres aux parents diplômés. La fréquentation du centre de loisirs le mercredi découle plutôt des conditions de vie matérielles liées au statut familial et professionnel. Outre ces contacts plus fréquents avec des intervenants éducatifs, les enfants des parents les plus diplômés et les plus aisés consultent davantage un pédiatre.

Insee, Portrait social, décembre 2020.

📄 La publication

Loisirs des enfants de 9 ans en situation de confinement au printemps 2020

Avoir 9 ans pendant le confinement du printemps 2020 : comment se recomposent les

temps de scolarité et de loisir selon que l'on est une fille ou un garçon, enfant de cadre ou d'ouvrier, résidant en milieu urbain ou en zone rurale ?

98 % des enfants ont été confinés à domicile, cela a eu des effets majeurs sur le temps consacré au travail scolaire et aux loisirs. Cette étude inédite menée auprès de deux cohortes françaises d'enfants âgés de 9 ans pendant le confinement permet d'en savoir plus sur leur quotidien et de mesurer les écarts liés aux conditions de vie des ménages.

Le confinement a réorganisé leurs agendas, avec une réduction du temps scolaire (pour près de la moitié des enfants, le temps consacré au travail scolaire mobilisait 2 à 3 heures quotidiennes) et une augmentation du temps de loisir (les consommations culturelles ont occupé 4 heures et demie par jour en moyenne, et les activités physiques plus de 2 heures). Les enfants ont regardé la télévision, lu, joué à des jeux de société connectés ou non, pratiqué des activités culturelles, etc. Au total, les écrans (télévision, jeux vidéo, réseaux sociaux) ont nettement dominé les loisirs des enfants.

Cette recomposition des temps de loisir a renforcé les distinctions selon le sexe, en termes de volume horaire comme de type de loisir investi, selon l'origine sociale (les enfants des ménages populaires ont consacré plus de temps aux écrans) et mis en évidence le rôle des conditions de logement des enfants (ceux qui résident dans les communes de plus de 100 000 habitants ont subi une plus grande restriction de leur mobilité et enregistrent un temps de loisir total plus faible) ainsi que celui de la modalité de travail de leurs parents (la progression du temps consacré aux écrans est ainsi particulièrement importante dans les ménages où les parents ont tous les deux télétravaillé). Enfin, ce sont le plus souvent les mères qui ont accompagné les loisirs de leur enfant et le niveau de diplôme de celles-ci influe sur le temps global consacré aux loisirs.

Collection Culture études, 28 p., décembre 2020

📄 L'enquête

Les enfants à l'épreuve du premier confinement

Le premier confinement du printemps 2020 a conduit à la fermeture des écoles et à la suspension des activités hors domicile. Assignés à résidence, les enfants d'école primaire se sont plutôt bien adaptés en continuant à faire leur travail scolaire et, profitant d'un temps libéré, ont pu pratiquer leurs activités quotidiennes plus qu'en temps « normal ». Mais pour les parents de statut socio-économique modeste, le confinement a dégradé les relations familiales, largement accru le temps passé par les enfants sur les écrans, altéré leur sommeil et leur bien-être psychologique, et rendu plus complexes les apprentissages scolaires. Pour les enfants comme pour les adultes, le confinement a accru des inégalités susceptibles de se creuser à moyen terme.

Ined, *Population et Sociétés*, n° 585, janvier 2021

Inactivité physique et sédentarité chez les jeunes : l'Anses alerte les pouvoirs publics

Pour être en bonne santé, il est essentiel de pratiquer des activités physiques – sport, marche, jeux... – et de limiter les temps de sédentarité devant les écrans. L'Anses (L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) publie ce jour une évaluation des risques sanitaires associés à la sédentarité et à l'inactivité physique des enfants et adolescents. Cette expertise montre que les deux tiers des 11-17 ans se situent à un niveau de risque élevé, ce qui peut se traduire par du surpoids, de l'obésité, des troubles du comportement alimentaire ou encore une qualité du sommeil et de vie altérée. Or, les habitudes prises à l'adolescence tendent à s'installer, avec un impact sur la santé et la qualité de vie à l'âge adulte. L'Anses alerte donc aujourd'hui les pouvoirs publics sur la nécessité de promouvoir et renforcer l'activité physique dès l'adolescence.

L'adolescence est une période charnière au cours de laquelle les habitudes acquises ont tendance à se pérenniser voire à s'accroître à l'âge adulte avec des effets associés sur la santé. Or, le contexte actuel est particulièrement propice à l'augmentation des temps de sédentarité et tout particulièrement du « temps écran », avec le développement d'une offre numérique abondante et de nouvelles technologies incitant encore davantage à la sédentarité. **Les effets du confinement accentuent par ailleurs la tendance à l'inactivité physique et la sédentarité.**

Inactivité physique et sédentarité : les deux tiers des 11-17 ans dépassent les deux seuils sanitaires

Selon l'expertise menée par l'Agence, parmi les jeunes de 11 à 17 ans :

- **66 % présentent un risque sanitaire préoccupant**, caractérisé par le dépassement simultané des deux seuils sanitaires : plus de 2 heures de temps d'écran et moins de 60 minutes d'activité physique par jour ;
- **49 % présentent un risque sanitaire très élevé**, caractérisé par des seuils plus sévères, soit plus de 4h30 de temps d'écran journalier et/ou moins de 20 minutes d'activité physique par jour. Parmi ceux-là, **17 % sont même particulièrement exposés**, cumulant des niveaux très élevés de sédentarité (plus de 4h30 d'écran par jour) et d'inactivité physique (moins de 20 minutes par jour) ;
- Le niveau de sédentarité est plus élevé encore chez les adolescents les plus âgés (15-17 ans) et chez les jeunes issus des milieux les moins favorisés.

Par ailleurs, pour les 11-14 ans, les filles sont moins nombreuses (15,5%) que les garçons (24%) à pratiquer au moins 60 minutes d'activité physique par jour.

Pour l'Anses, l'insuffisance d'activité physique représente un risque sanitaire à part entière.

Et par conséquent la promotion et le renforcement de l'activité physique dès l'adolescence constituent **un enjeu majeur de santé publique.**

📄 L'étude de l'Anses

Report Card 2020 : activité physique et sédentarité de l'enfant et de l'adolescent

Pour la troisième fois depuis 2016, un comité d'experts composés de représentants du milieu académique, de société savante, d'institutions de santé publique ou encore des milieux scolaires et associatifs, publie, sous la coordination de l'Observatoire national de l'Activité physique et de la Sédentarité, un état des lieux de l'activité physique et de la Sédentarité des enfants et adolescents français. Ce Report Card 2020 propose une évaluation des actions et stratégies nationales mises en place pour promouvoir le mouvement des plus jeunes.

Les principales conclusions de ce nouveau rapport continuent d'alerter sur le manque, mais aussi, et peut-être surtout, le déclin du niveau d'activité physique des enfants et adolescents, notamment au cours de l'adolescence. Bien que loin d'être originale, la seconde conclusion forte met en avant l'accroissement du niveau de leur sédentarité, notamment relative aux écrans.

Janvier 2021, Matmut et ONAPS (observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité).

Le rapport

La santé mentale des 18-24 ans plus que préoccupante

Le constat est aujourd'hui sans appel : la santé mentale des Français s'est dégradée, notamment celle des plus jeunes. Comment vivent-ils l'épidémie ? Quels impacts aura la pandémie sur leur santé mentale et celle de leurs proches ? Leurs connaissances sur les maladies mentales leur permettent-elles aujourd'hui de faire face à ces troubles ? Alors que la détresse psychologique des étudiants est au cœur de toutes les préoccupations, la Fondation FondaMental dévoile aujourd'hui les résultats d'une enquête réalisée par Ipsos auprès d'un échantillon de 1300 personnes représentatives de la population âgées de 18 ans et plus et parmi eux 404 jeunes âgés de 18 à 24 ans. Elle met en lumière des résultats alarmants et rappelle l'urgence d'agir pour mieux prendre en charge cette population plus atteinte que les autres.

L'enquête

Réseaux sociaux et la communication en direction des jeunes : le département de la Manche innove avec « Job in Manche »

Un challenge pour sensibiliser les jeunes manchois au monde du travail !

#Mydreamjobchallenge se déroulera du 15 janvier au 15 mars

Pour accompagner les jeunes manchois face à leurs premières interrogations liées à l'orientation « quel métier faire plus tard ? quelle formation suivre ? » ; la Manche lance l'opération « Job in Manche »

L'enjeu de l'opération « Job in Manche » regroupant le #mydreamjobchallenge est de

faire connaître aux jeunes manchois, âgés de 13 à 17 ans, la dynamique économique de la Manche, ses perspectives d'emploi ainsi que les formations pour accéder aux métiers qui recrutent sur leur territoire.

Sensibiliser les jeunes manchois au monde de l'entreprise, c'est créer davantage de liens entre les entreprises du territoire et les potentiels futurs salariés !

La campagne Job in Manche débutera par un **challenge vidéo sur TikTok**, réseau social plébiscité par les adolescents, où les jeunes manchois sont invités à participer pour tenter de remporter les nombreux lots en jeu : iPad, consoles et smartphones dernière génération, airpods ...

Pour se faire, les candidats devront **réaliser une vidéo TikTok illustrant le « métier de leurs rêves »** en moins d'une minute. Ils pourront s'exprimer de la façon qu'ils préfèrent : dessin, mime, danse... le tout sera d'être original et de retenir l'attention du jury ! Ils devront par la suite poster la vidéo sur leur compte TikTok en taguant @JobInManche et en mentionnant le hashtag #mydreamjobchallenge dans la description. La participation sera alors effective. Au 15 mars, les dix vidéos les plus « likées » seront présélectionnées. Le jury annoncera le classement final des 10 gagnants le 9 avril.

En parallèle de ce challenge vidéo, un compte Instagram **Job in Manche** a été créé afin de présenter les métiers et les entreprises qui recrutent sur le territoire.

L'idée de ces actions est de commencer à appréhender le marché du travail et d'ouvrir la discussion entre les entreprises manchoises en recherche de main-d'œuvre et les jeunes.

Plus d'infos

La lecture publique en milieu rural

Le document « Comment développer la lecture publique en milieu rural » est le fruit d'une initiative de l'association des maires ruraux de Haute-Saône avec le partenariat du ministère de la Culture, de l'Éducation nationale, de l'UDAF, de la CAF, et de la ligue de l'enseignement. Cette publication est un référentiel pour tous les acteurs de la culture et de la jeunesse en milieu rural.

Le référentiel

Accueil et initiatives des jeunes adultes en milieu rural

Voici un rappel des objectifs de ce collectif : AJITER

Faciliter l'accueil des jeunes adultes et de leurs initiatives dans les territoires ruraux.

Le but est de proposer un programme de capitalisation et de diffusion des bonnes pratiques autour de la thématique de l'accueil et de l'installation des jeunes adultes et de leurs initiatives dans les territoires ruraux.

Le plan d'action qui se déroulera sur 3 ans du 1er septembre 2018 au 31 août 2021, consiste à repérer et découvrir, analyser et caractériser, accompagner et tester une plu-

ralité de pratiques, souvent innovantes, trop fréquemment invisibles, pour partie hors normes ou en émergence. En effet, il est intéressant de permettre aux initiatives de terrain de connaître un changement d'échelle dans leur diffusion et leur valorisation. Ce travail est conçu de manière transverse et en termes d'essaimage.

Les axes du projet

Axe 1 : Penser l'emploi et la formation en termes de parcours

Axe 2 : Maintenir l'attractivité des territoires en développant l'accès aux services

Axe 3 : Favoriser le sentiment d'inclusion par la participation citoyenne

Le collectif AJITER vient de publier une nouvelle lettre d'information : **le collectif Ajiter**

France Relance généralise le programme « Jeunes en librairie »

Ce programme est désormais accessible à tous les jeunes sur l'ensemble du territoire.

Jeunes en librairie est un programme d'éducation artistique et culturelle qui doit **permettre** à tous les jeunes de découvrir, dès 2021, les librairies et leur rôle essentiel pour la promotion de la littérature et des auteurs. Dans les régions où il existe depuis plusieurs années (la Nouvelle-Aquitaine et les Hauts-de-France) le programme connaît un certain succès, ce qui justifie son extension au reste de la France. Il s'adresse à des collégiens, des lycéens, des apprentis, ainsi que des jeunes scolarisés placés sous-main de justice.

Des activités engageantes

Les projets sont conçus par leurs professeurs en lien avec les libraires. Ils peuvent prendre plusieurs formes :

- parcours incluant des rencontres avec des acteurs du livre : auteurs, éditeurs, imprimeurs, etc. ;
- des ateliers : rédactions de coups de cœur, traductions, conception de couvertures, etc. ;
- des déplacements dans des festivals littéraires.

Les jeunes peuvent ainsi visiter une librairie de proximité et se familiariser avec cet environnement : avec l'aide de la médiation et des conseils des libraires, les jeunes peuvent acquérir le livre de leur choix grâce à un bon d'achat ou chèque-lire.

Jeunes en librairie contribuera ainsi au plan de relance et, à plus long terme, à la sensibilisation des jeunes aux enjeux du livre et de la lecture, ainsi qu'à l'objet livre qu'ils pourront s'approprier.

Renseignements avec votre DRAC locale.

Les actions d'urgence des régions en faveur de la jeunesse touchée par la crise sanitaire.

Les effets de la crise sanitaire sur les jeunes sont à la fois importants, divers et massifs. Précarité économique aggravée, difficultés psychologiques, isolement, risque de décrochage ou de rupture des parcours d'apprentissage et/ou universitaires...

Alors que la crise sanitaire s'intensifie partout en France, et touche particulièrement les jeunes, les Régions se mobilisent auprès des jeunes et étudiants. Des actions d'ur-

gence sont déployées pour les accompagner et les soutenir sur les thématiques suivantes : santé, restauration, jobs, lutte contre le décrochage, logement.

L'association Régions de France vient de publier un recueil des différentes actions d'accompagnement au profit des jeunes.

Le document

InserJeunes : un service d'aide à l'orientation des jeunes en voie professionnelle

S'informer sur les formations, trouver la formation professionnelle, par l'apprentissage ou par la voie scolaire du niveau CAP au BTS, la plus adaptée pour entrer dans le monde du travail : Inserjeunes est un service en ligne d'aide à l'orientation des jeunes en voie professionnelle.

Du CAP au BTS : trouver la formation professionnelle qui vous correspond le mieux pour entrer dans le monde du travail.

InserJeunes est une ressource essentielle pour permettre aux jeunes et à leurs familles de mieux élaborer leur choix de formation après la troisième en voie professionnelle, après le lycée professionnel ou un CFA, grâce à des informations claires sur les taux d'insertion dans l'emploi des différentes filières.

InserJeunes fournit pour chaque formation, chaque lycée professionnel ou centre de formation d'apprentis, plusieurs indicateurs afin de cerner les parcours des jeunes en voie professionnelle et leur insertion :

- Le taux de poursuite d'études,
- Le taux d'emploi des jeunes à la sortie,
- Des données sur le parcours des jeunes dans les différentes formations et le taux de rupture de contrats d'apprentissage .

Choisir son avenir professionnel

InserJeunes est un projet structurant de transformation et de modernisation de l'État, un service numérique à l'usage du citoyen. Il s'inscrit dans une démarche de transparence sur la qualité des services des établissements et centres de formation, permettant aux jeunes de disposer d'éléments objectifs dans le choix de leur orientation.

Ce projet permet de répondre à l'exigence de la loi du 5 septembre 2018 pour la Liberté de choisir son avenir professionnel, qui prescrit de publier des données détaillées sur le parcours scolaire et l'insertion dans l'emploi des jeunes, en formation professionnelle par la voie scolaire ou par l'apprentissage au niveau de chaque CFA et lycée professionnel.

Le champ couvert comprend :

- Tous les apprentis préparant un diplôme de niveau V (ex : CAP), IV (ex : Bac Pro) ou III (ex : BTS) ;
- Les élèves des lycées professionnels publics et privés sous contrat dépendant de l'éducation nationale

Les élèves de voie professionnelle scolaire

du ministère de l'Agriculture seront pris en compte à la fin de l'année 2021.

InserJeunes est élaboré par la direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et la direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques (DARES) du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion. Ce nouveau système d'information a bénéficié d'un financement du Fonds pour la transformation de l'action publique (FTAP).

InserJeunes

Insatisfaction des ruraux sur l'offre sportive de leur commune

Le Conseil National des Villes actives et sportives a dévoilé les résultats de la troisième édition de l'étude « Sport dans la Ville » ce lundi 25 janvier. Depuis trois ans, cette étude rend compte de l'évolution des modes de pratiques sportives des françaises et français et identifie les attentes et les besoins en termes d'aménagements ludiques et sportifs au sein des communes.

Un des résultats retient l'attention concernant les territoires périurbains et ruraux. Le sport qui reste une des offres massivement présentes en milieu rural, au contraire de l'offre culturelle et artistique, recueille des résultats qui interrogent.

À propos du sentiment des Français « Sur les politiques sportives de la commune », les français sont satisfaits à 53%.

Et plus précisément, 59% satisfaits en milieu urbain et seulement 42% en milieu rural.

L'étude

Brèves

Accueil périscolaire : les postes de direction et d'animation ouverts à de nouveaux diplômés

De nouveaux diplômés seront admis, à compter du 1er janvier 2021, pour exercer des fonctions de direction ou d'animation d'un accueil périscolaire, mais également de tout accueil sans hébergement ainsi que de séjours de vacances et de scoutisme pour mineurs. Un arrêté du 20 novembre 2020, publié au Journal officiel du 13 décembre, complète la liste des titres et diplômes permettant d'exercer ces fonctions.

L'arrêté du 20.11.2020

Baromètre santé-social Territoires et Mutuelles engagés pour répondre aux attentes des Français.

L'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité et la Mutualité française publient un 1er baromètre afin de sensibiliser tous les acteurs publics ou privés aux questions que se posent les françaises et les français des plus petits villages aux plus grands centres urbains autour de la santé environnementale, de l'accès aux soins, de l'accueil des jeunes enfants, du handicap, de l'autonomie.

Le baromètre santé AMF/Mutualité française dresse un panorama pour l'ensemble de ces questions et présente des initiatives des acteurs locaux et mutualistes pour y répondre. Cette première édition met en lumière l'urgence à agir, mais aussi la capacité des acteurs de terrain à apporter des solutions justes et efficaces pour les françaises et les français.

Le baromètre

Crise sanitaire : aides des CAF destinées aux crèches et aux MAM

Les administrateurs de la Caisse nationale d'allocations familiales ont approuvé aujourd'hui le prolongement des aides pour les crèches et les Maisons d'assistants maternels touchées par les conséquences de l'épidémie, jusqu'au 30 juin.

Le communiqué

Les services jeunesse et sports migrent vers l'éducation nationale.

Les missions liées aux politiques de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative, de sport et d'engagement seront désormais rattachées au ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et les personnels qui y concourent exerceront ces missions dans les services académiques.

Selon le ministère de l'Éducation nationale, cette réforme territoriale a pour objectif de développer une vision complète de l'enfant, de l'adolescent et du jeune au cours de leurs différents temps de vie. Le rapprochement entre la Jeunesse et les Sports et l'Éducation nationale vise à réunir l'ensemble des compétences du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse en matière de vie associative, de jeunesse, de citoyenneté et d'engagement.

Une délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport (DRAJES) sera créée au sein de chaque rectorat de région académique, tandis qu'au niveau départemental, un service jeunesse, engagement et sport sera constitué au sein de chaque DSDEN.

Plus d'infos

La Fabrique des Politiques Jeunesse est réalisée et diffusée par Territoires Conseils, service de la Direction du Réseau de la Banque des Territoires. Conception : Kamel Rarbo — Contact : Catherine Donou
Tél : 01 58 50 76 15 — Mail : catherine.donou@caissedesdepots.fr

gcom. — Janvier, Février et Mars 2021

Territoires Conseils – Banque des Territoires

72 avenue Pierre Mendès France - 75914 Paris Cedex 13
territoiresconseils@caissedesdepots.fr
01 58 50 75 75